**Imprimer** 

## Vente aux enchère pilote Banque européenne de l'hydrogène - Info Day 30/11

Le 23 novembre prochain, ouvrira la vente aux enchères pilote de la Banque européenne de l'hydrogène. Financée par le fonds innovation, cette vente aux enchères permettra d'attribuer jusqu'à 800 millions d'euros aux producteurs d'hydrogène renouvelable de l'Espace économique européen (EEE).

L'aide prendra la forme d'une **prime fixe en euros par kilogramme d'hydrogène renouvelable produit sur une période de dix ans**, ce qui permettra de combler l'écart entre les coûts de production et le coût souhaité par la demande.

Cette vente aux enchères a été conçue pour répondre à 4 objectifs :

- Réduire l'écart de coût entre l'hydrogène renouvelable et l'hydrogène fossile dans l'Union européenne, en allouant des aides publiques.
- Permettre la formation d'un marché de l'hydrogène renouvelable. Les ventes aux enchères concurrentielles avec une structure simple et transparente révèlent les coûts de production et créent des seuils de prix valables et comparables.
- Désamorcer les risques liés aux projets européens dans le domaine de l'hydrogène, en connectant l'offre et la demande d'hydrogène renouvelable au niveau national, en réduisant les coûts d'investissements et en tirant parti des capitaux privés.
- Réduire les charges et les coûts administratifs grâce à des procédures simplifiées, rapides, et transparentes.

Depuis mars 2023, les parties prenantes ont été consultées pour définir les termes et conditions du pilote. Ils ont été publiés le 30 août dernier, le texte entier est disponible <u>ici</u>.

La Commission Européenne organise le **30 novembre** prochain une journée d'information sur ce dispositif, les inscriptions sont ouvertes à ce <u>lien</u>.

